L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 30 DECEMBRE 1882.

Voyez les chaussures fines de l'ETOILE ROUGE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 29 décembre 1882
Thermomètre de U. Durassié, Opticien.

heures du matin.....	Fahrenheit 37	Centigrade 3
Midi.....	50	10
3 P. M.....	52	11
6 P. M.....	50	10

Vendredi, 29 décembre 1882, 3 p. m
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	35	Louisville, Ky.....	38
Augusta, Gis.....	40	Memphis, Tenn...	41
Corsicana, Tex.....	42	Mobile, Ala.....	42
Cairo, Ill.....	36	Montgomery, Ala.	39
Chattanooga, Tenn	35	Nashville, Tenn...	41
Cincinnati, O.....	44	New Orleans, La...	49
Davenport, Iowa..		Omaha, Neb.....	31
Dubuque, Iowa....		Pittsburgh, Pa....	37
Galveston, Texas..		Savannah, Gis....	43
Indianola.....		Shreveport, La....	46
Keokuk, Iowa.....		St-Louis, Mo.....	34
Key West, Fla.....		St-Paul, Minn....	31
La Crosse, Wis....	24	Vicksburg, Miss..	49
Leavenworth, Kas	32	Yankton, D. T....	15

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta.....	8 05	Nashville, Tenn	8.08
Cairo, Ill.....	16.06	New Orleans*..	12.07
Cincinnati, O..	16.08	Omaha, Neb....	place
Davenport, I...	8 08	Pittsburgh, Pa*	4 05
Keokuk, Iowa.	11.03	Shreveport, La.	16.06
La Crosse, Wis.	place	St-Louis, Mo...	8.07
Leavenworth, K	2 08	St-Paul, Minn..	place
Louisville, Ky..	8.06	Vicksburg, Miss	9.02
Memphis, Tenn	9.05	Yankton.....	glace

* à-dessus ou au-dessous des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

William Gébenstein à Mlle Bertha Faska; Samuel Montgomery à Mlle Mary Navarro; Henry Clark à Mlle Maria Larrieu; John E Dwyer à Mlle Josephine Stewart; Daniel De Blance à Mlle Marie Eugénie Tullie de Mary;
Thomas F. Carrigan à Mlle Margaret A Quinlan.

Naissances.

Mme Charles Guignard, une fille, 20 déc;
Geo G Koff, une fille, 22 déc;
Rudolph Stahl, une fille, 16 déc;
Geo L. Hogan, une fille, 19 nov;
Henry Clark à Mlle Maria Larrieu;
Caspar Hermeyer, une fille 13 nov;
Michael Demuth, une fille, 9 déc;
Matthew Tarrane, une fille, 20 déc;
Jacinto Bunot, un garçon 15 déc;
Anthony Dower, une fille, 15 déc;
John J Deckelman, un garçon, 13 déc;
Christian Rollick, une fille, 16 sept;
B G Rhoda, un garçon, 20 nov;
Philip Saal, un garçon, 15 sept;
Robert Abright, une fille, 19 déc.

Décès.

Peter Williams, 5 mois, 87 rue Musique;
Adam Washington, 21 ans, Infirmerie Touro;
Mme Sarah E Pearson, 23 ans, Aiger;
Mme Conrad Rubenkonig, 62 ans, 143 rue Louisa;
Henriette Lamothe, 67 ans, rue Sixième, près St Denis;
Charity Madison, 80 ans, coin Espagne et Josephine;
Pepote Joseph, 78 ans, Asile de la Sainte Famille.

W E Shannoh, 5 mois, 103 rue Foucher;
Henry Bourgeois, 7 ans, 244 rue N. Villeré

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

J H Parker, st. amer City of Baton Rouge; A Nasse, St Louis; E A Ballew, st. amer, Atlanta; John Forsyth, Miles Lizzie et Hélène Forsyth, U H Becker et femme, Henry Tourné, Chicago; L E Latimer et femme, Miss E Strauss, Pointe Coupée; R Warrell et femme, St Joseph, Lne; W Rowan, Austin; Geo L Evans, New York; D S Rose et femme, Fort Worth; John Lafreyte, Houston; L S Clarke, Ste Marie; Mrs J G Osgood J L Osgood, cète, Mlle Wardwell, Mass; E J Morris, New York; Clement Story, Iowa de Cassie

CITY HOTEL.

F M Holmsby comanche, Tex; mrs W R Colton, Houston; J P Dabbins, Mlle W P Fisher, Lafourche; B S Sims, miss Kittedge, W J Kelly, Ascension; C H Dickinson et Plaquemine; M W Carroll, J W Thompson, Nora, Ia; A Edwards, Vie, P W H Cummins, Shreveport; F C Shakler, Marshall, Tx; G Wagner et servante, Montgomery, Iowa; Isaac Saxe, Alexandria, Rpr; Jno E Williams, Baltimore; S Frank et femme, H B Warner, Maine; W J Clem nte, Salt Lake; Jas Hetchee et femme, Lamar Ga; Jno Hunter, G E Gillas, D S Pike, E H Hunter, sur, S E Talty, Miss, J C Meddley, Md; mrs Dr Stone, mrs Dr Gourier, paroisse Iberville; F Boutvine, Tex; A Kier, Carl Armstrong, Crawford, Miss; A S Burn et femme, Burnett, Ill; D Mason, T & P R R.

Prise d'habit à l'Asile du Mont Carmel.—Il y a eu, hier, une imposante cérémonie à l'asile du Mont Carmel. C'est toujours un spectacle touchant que celui de voir une jeune fille renoncer à toutes les ostentations de ce monde, pour se consacrer à des oeuvres de dévouement. Mlle Cusachs a dit adieu au monde pour devenir une véritable fille de Ste Thérèse. La congrégation des Soeurs du Mont Carmel est un des fruits de notre pays. Elles sont les filles du Diocèse, et consacrent leur existence à des oeuvres éminemment louisianaises. Elles sont avantageusement connues en ville et à la campagne. L'asile de la rue Piété, qui est dirigé admirablement par ces bonnes soeurs, témoigne assez en leur faveur, pour leur offrir toutes les sympathies de la population louisianaise.

La cérémonie, disons nous, a été des plus imposantes! Le Père Molloy a fait le sermon de circonstance en anglais; le Père Subileau a donné l'habit du Mont Carmel à Mlle Cusachs, désormais soeur Victoria, qui était accompagnée à l'autel par la soeur Ste-Anne, assistante de la congrégation et la soeur St-Bernard maîtresse des novices.

Les Pères Eby, Boudard et Chassé rehaussaient par leur présence l'éclat de la cérémonie.

Nos félicitations à la soeur Victoria, et nos meilleurs souhaits à la congrégation du Mont Carmel. Qu'elle vive, parce qu'elle fait le bien!

Cour criminelle de district.—A la section B — [juge Luzenberg] — John Henry, accusé d'attaque dans une intention de commettre un meurtre, s'est déclaré innocent.

Eugène Cachs, prévenu d'obtention d'argent sous de faux prétextes, s'est reconnu coupable.

Sam Rainey, prévenu de voies de fait, s'est déclaré coupable d'attaque. Il a été condamné à vingt-quatre heures de prison de paroisse.

Théodore P. Helwick et Louisa Hill accusés de voies de fait, ont été acquittés.

Hy. Romback, (témoin dans une cause) accusé d'avoir résisté à un officier de la cour, a été condamné à $50 d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

Cour du recorder Ford. — Joaquin Farrar, accusé d'avoir blessé sa femme, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Charles Grace, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence; Dave Coleman, d'ivresse, et Jos Lafreyte, mécanicité, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Succession Robert Sanders et femme à Mme Kate Bauerlin, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Chestnut, Market et Eveline, ayant 30 pieds de face à la rue Elmire sur 110 pieds de profondeur.....$925

La Banque des Citoyens de la Louisiane à Pozzi frères, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Dauphine, Bourgogne et Ste-Anne, ayant 32 pieds de face à la rue Orléans sur 63 pieds de profondeur.....$500

James Owens à Patrick Egan, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Douane, Canal, Robertson et Villeré, ayant 25 pieds de face à la rue Douane sur 114 pieds de profondeur.....$800

Paul Lacoste à Robert Stephenson et Mme Rosalie Voltaire, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Liberté, Avenue, Bons Enfants et la propriété de Mme Louis Kermeroux, ayant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 90 pieds de profondeur.....$110

Philip Bouron à Mme Paul J Christian, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues St-Charles, Octavie, Jeanet et l'avenue Peter, ayant 120 pieds de face à la rue Jeanet sur 185 pieds de profondeur.....$900

William F. Goldwaite à Simon Courrège, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Bruslines Robertson et le Chemin du Bayou.....$2000

Le comité exécutif de l'association sanitaire auxiliaire a siégé, hier soir, sous la présidence de M. Edw. Fenner.

Une lettre de M. Hy. B. Baker, secrétaire du bureau de santé du Michigan, a été lue; elle remercie l'association pour les communications reçues.

Une lettre de M. Theobold Forstall qui en démet de ses fonctions de membre du comité, a été lue; la démission a été acceptée, et M. Walton Clark a été nommé à sa place.

Le rapport du comité chargé de faire passer de l'eau du fleuve dans les ruisseaux de la ville, déclare que pour le moment il ne peut obtenir aucune aide de la municipalité pour les travaux à exécuter aux canaux.

Après l'adoption du rapport de l'officier sanitaire, le comité s'est ajourné.

Jugement de Joseph R. Ricuifi et de Léonidas T. M. McClung, accusés du meurtre de W. F. Fackler, tué, le 23 septembre dernier, au café de l'encoignure Douane et Passage de la Bourse.

A la section A, (juge Roman)— devant la cour criminelle de district.

TEMOIGNAGES ENTENDUS HIER.

Le jugement de Joseph R Ricuifi et de Léonidas T. McClung a été repris, hier, à la cour criminelle. On sait que toute la journée de jeudi a été consacrée à la formation du jury, et quand la cour s'est ajournée (à quatre heures), il n'y en avait que neuf d'assermentés.

Hier, c'est seulement à une heure et demie de l'après-midi que le douzième juré a été assermenté. Immédiatement après, le greffier, M. Emile Wiltz, a lu l'acte d'accusation.

La séance a alors été suspendue en attendant que le Dr Le Monnier, fût mandé ailleurs par ses occupations de médecin de la ville, pût se présenter en cour.

A trois heures et quart, la séance a recommencé.

Voici les dépositions.

Dr Y. R. Le Monnier.—Je suis coroner de la paroisse d'Orléans. J'ai fait l'autopsie du corps de Fackler, à la station du troisième "precinct." La mort a été causée par une hémorrhagie interne du coeur et du poumon gauche,—hémorrhagie par une arme à feu. Il y avait treize blessures, dont quelques unes au coeur, d'autres au côtés et d'autres ailleurs. L'autopsie a eu lieu vers midi, le 23 septembre 1882. Il y avait six blessures mortelles, dont quatre à la poitrine et deux au côtés.

(Le ministère public a offert comme preuve le procès verbal du coroner) J'ai enlevé huit chevrotines du corps de Fackler.

Cayetano Morla.—Je suis "barkeeper" (garçon de buvette) au café de M. Pico, encoignure Douane et Passage de la Bourse.

Je connaissais Fackler de vue; il est venu plusieurs fois au café. Je connais McClung. Quant à Ricuifi, je ne l'ai vu que la veille du meurtre. Je connais McClung depuis dix ans.

La veille du meurtre, Ricuifi est entré au café et m'a demandé la permission de mettre son fusil derrière la buvette; je lui ai répondu: "très bien," et lui ai demandé si l'arme était chargée; il m'a répondu qu'elle ne l'était pas. Après avoir déposé le fusil derrière le comptoir, il s'est assis sur une chaise, près de la glacière.

Vers huit heures, il s'est levé, a pris son fusil et est sorti de l'établissement. Il n'y avait pas, dans le moment, d'autres personnes au café. Le lendemain, samedi, il y est revenu, entre neuf et dix heures, a posé son fusil au même endroit que la veille et s'est assis à la même place.

Dix ou quinze minutes plus tard, M. Tom. Conners est entré au café et m'a demandé un "cocktail"; tandis que je le servais, Robert Ricuifi, a tiré deux coups de fusil derrière mon dos—le premier, près de ma figure, au côté droit. Tout ce que je sais, c'est que j'ai été surpris à la première détonation et que le bout de ma moustache a été brûlé par la poudre.

Fackler venait souvent au café, mais il n'avait pas d'heure fixe. McClung y venait aussi souvent; quelque fois il était seul, d'autres fois il était avec des amis. Il demeure dans la paroisse St Bernard.

Tom Conners—Je demeure au No 33 de la rue Peters.

Je ne connaissais pas Fackler. J'étais au café au moment où Fackler a été tué. J'ai vu quelqu'un prendre un fusil, mettre en joue et faire feu.

Il y a eu deux détonations. Celui qui a tiré a mis le fusil sur son épaule, puis est sorti de l'établissement. Ricuifi est celui qui a déchargé l'arme. Il n'y a pas eu de bruit après les détonations. La première chose que j'aie vu, c'est l'acte de mise en joue. J'ai vu McClung au café. J'en suis sorti; j'y suis revenu peu après; McClung causait avec M. Swift. McClung était près de la lucarne lorsque la seconde détonation a eu lieu. M. Swift était assis près du mur; il lisait dans le moment.

P. M. Tourne—J'étais assis dans le café, près de la porte qui donne sur le Passage de la Bourse; il était 9 heures et quart du matin. Cinq minutes plus tard, M. McClung est entré; il s'est dirigé du côté où était M. Swift. A peine la porte s'était-elle refermée, qu'elle a été ouverte de nouveau et un homme est entré dans le café. A peine y avait-il fait quelques pas, qu'une détonation a eu lieu, puis une autre et Fackler est tombé, sur le plancher.

Ricuifi est sorti de derrière le comptoir, un fusil sur l'épaule; je l'ai suivi pour l'arrêter, mais lorsque je suis arrivé dans le Passage, le juge Sambola l'avait arrêté. Je suis revenu au café; Fackler était mort. Fackler est entré par la porte qui donne sur la rue Douane. Lorsqu'il a été tué, il n'avait fait que quelques pas dans l'établissement.

La distance entre Ricuifi et Fackler, lors de la détonation, devait être d'une vingtaine de pieds. Fackler n'a nullement attaqué Ricuifi. La mort a eu lieu le 23 septembre dernier, vers neuf heures moins quelques minutes du matin.

McClung avait l'habitude, en entrant dans le café, d'aller donner la main à monsieur Swift. Je ne crois pas que McClung ait vu Ricuifi quand il est entré dans le café.

S. B. Gill.—Je suis capitaine de police.

Le 23 septembre dernier, j'étais dans la librairie de l'encoignure Canal et Passage de la Bourse; j'ai entendu une détonation; j'ai couru dans la direction d'où elle était partie. Arrivé au café j'ai trouvé Fackler, qui se mourait. Je suis sorti du café, près du Passage, pour arrêter celui qui avait déchargé l'arme, mais à peine avais-je fait quelques pas, que je l'ai rencontré; le juge Sambola m'avait devancé et l'avait arrêté. J'ai enlevé le fusil des épaules de Ricuifi, que j'ai amené à la station du troisième precinct.

(On a montré au témoin un fusil qu'il reconnaît: c'est celui qu'il a enlevé de l'épaule du prisonnier).

J'ai enlevé, des poches de Ricuifi, deux pistolets. Ricuifi m'a fait un *statement* —(déclaration).

Il m'a dit: "If I ask you a fair question will you give me a fair answer?" (Si je vous interroge honnêtement, me répondrez-vous honnêtement?); je lui ai répondu affirmativement. Il a alors ajouté: "If you were told on good authority that someone's was going to shoot you on sight what would you do?" (Si vous teniez, de bonne source, que quelqu'un vous tirerait dès qu'il vous voyant, que feriez-vous?) je lui ai répondu: "I would try and defend myself and get the drop on him." ("J'essaierai de me défendre et de prendre les devants"); il a continué:

"That's just what I did." ("C'est exactement ce que j'ai fait.") Il m'a avoué qu'il avait reçu, de quelqu'un une lettre qui le prévenait de se tenir sur ses gardes. A la station, il m'a demandé la permission de voir sa mère et un ami.

A 4 heures et demie la séance a été suspendue; elle a été reprise à 7 heures et le crieur a procédé à l'appel des témoins.

Duncan S. Cage Jr.—Je demeure au No 187 de la rue Bourbon. Je travaille, depuis dix-huit mois, au No 32 de la rue Bienville. Je connais les accusés. Le mois dernier je les ai vus en ville. J'ai entendu parler de la mort de Fackler. Au mois de septembre dernier, j'ai vu les accusés à mon bureau; je les ai revus un ou deux jours avant la mort de Fackler. Quelques jours—un ou deux—avant la mort, Ricuifi est venu à mon bureau: il avait un fusil qu'il a repris le vendredi, veille de la mort vers quatre heures de l'après-midi.

Quand je suis parti du magasin le fusil était au bureau; lorsque je suis revenu, le lendemain, il n'y était pas. M. Ricuifi est venu à mon magasin avant quatre heures de l'après-midi; il y a rencontré M. McClung; il a dit, la veille de la mort de Fackler, qu'il aspérait tuer un homme avec le fusil. Il venait souvent à mon bureau. La veille, McClung et lui causaient ensemble dans mon office, en arrière; je n'ai pas entendu leur conversation.

J'ai demeuré dans la paroisse Tarrebonne; j'ai là que j'ai connu Ricuifi. J'ai causé avec lui; il m'a dit qu'on l'avait averti qu'un homme allait le tuer, mais qu'il essayerait de tuer l'homme. Il a refusé de me dire le nom de l'homme qu'il voulait tuer; mais, plus tard, il m'a dit que c'était Fackler; il m'a demandé de porter un billet (*note*) à Fackler et lui demander à quitter la ville. Il m'a dit que Fackler l'avait battu et qu'il avait peur de lui, car Fackler avait fait [à cheval] 21 milles et payé $18 pour avoir un pistolet. J'ai dit à Ricuifi que je ne croyais pas que Fackler lui ferait du mal. Je ne crois pas que Fackler fut dangereux.

Le conversation entre McClung et Ricuifi a eu lieu après celle que j'ai eue avec Ricuifi à propos de Fackler.

J. B. Schmidt.—Je demeure au No 53 de la rue Bourbon. Je suis employé chez M. Cage.

Je connais les accusés, de vue, depuis trois mois; je les ai vus au bureau. La veille de la mort de Fackler, ils étaient au bureau. Ricuifi est venu le premier; il avait un fusil, qu'il a laissé au bureau. C'était avant midi; il a repris l'arme dans l'après-midi, vers cinq ou six heures. McClung était au bureau ce jour-là; il y est venu entre neuf heures et midi. Il a causé avec M. Cage.

McClung, Ricuifi et Cage causaient ensemble. J'ignore si Ricuifi et McClung se connaissaient.

Mike Allwell.—Je suis guichetier à la station du troisième "precinct." J'ai vu le corps d'un homme qui a été tué le 23 septembre dernier. On a envoyé chercher le coroner, celui-ci, en arrivant, a fait fouiller le défunt; on a trouvé dans ses poches de l'argent et des papiers, mais pas d'arme. Je connais les accusés. Je connais McClung depuis la veille du meurtre. Je ne connais Ricuifi que depuis la mort de Fackler. Deux pistolets ont été trouvés dans les poches de Ricuifi.

W. N. Brooks—Je suis officier spécial attaché au precinct du capitaine O'Neil Je connaissais Fackler. Je l'ai vu, le 23 septembre, après qu'il eut été tué; c'était au café du coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse. J'ai fait sa connaissance la veille; je l'ai rencontré en face du salon de bière de Ziegler, rue Royale; il se dirigeait vers la rue de la Douane.

Je connais McClung et Ricuifi. J'ai vu McClung, pour la dernière fois, la veille du meurtre, vers sept heures du soir. J'ai vu McClung et Ricuifi la veille de la mort de Fackler, à une heure de l'après-midi, en face du bureau de M. Cage, dans la rue Bienville. J'étais occupé par Fackler qui voulait que je trouvasse sa femme. Il m'a dit qu'il croyait que McClung "had his wife"—avait sa femme.

(M. Adams a objecté à cette question; le magistrat en a prévenu le jury.)

Au moment de la mort, j'étais à la station du troisième precinct. Quand Ricuifi a été amené à la station je l'ai reconnu: c'était celui que j'avais vu la veille. Aucune arme n'a été trouvée sur Fackler.

M Thomas O'Neil—Je suis capitaine de police. Je connaissais Fackler. Je connais les accusés. J'ai fait la connaissance de M. Fackler deux jours avant sa mort. Je connais McClung depuis la veille du meurtre et Ricuifi depuis la mort de Fackler. J'ai rencontré Fackler le jeudi qui a précédé sa mort, au salon de bière de Wenger.

M. Adams, un des avocats de la défense, s'est opposé à l'admission de la déclaration que Fackler a pu faire au témoin.

M. Finley, avocat de district, lui a répondu que la plainte de Fackler était entièrement liée à l'affaire. Le juge a décidé que s'il existait un rapport, le témoignage pouvait être accepté. C'est un chaînon qui peut être admis.

M. Adams a demandé si l'avocat de district ne devait pas, tout d'abord, montrer la liaison qui existe.

L'avocat de district lui a répondu qu'il ne pouvait pas consentir à ce qu'on lui indiquât l'ordre dans lequel il doit présenter ses preuves, il établir, en même temps, les faits et les rapports qui existent entre eux.

Le juri n'a pas assisté au reste de la discussion.

Après que les avocats eurent consulté les autorités, les plaidoiries ont commencé. Le ministère public a dit que la question posée était une question de droit. Il ne croyait pas qu'il devait être forcé de dire d'avance ce que seraient les preuves.

M. Adams lui a répliqué qu'il ne savait pas ce que serait la réponse, et, par conséquent, ne pouvait dire ce que voudrait l'objection. Si le but est de prouver qu'un des accusés avait enlevé la vie de Fackler, le témoignage ne saurait être admis.

Le magistrat a demandé à l'avocat de district d'interroger le témoin.

Le capitaine O'Neil a dit qu'il a vu Fackler pour la dernière fois, la veille de sa mort, vers une heure et demie de l'après-midi. Il l'a vu deux fois le jeudi après-midi.

Fackler s'est présenté à moi, a-t-il ajouté; il m'a dit que sa femme avait quitté son domicile dans la paroisse St-Bernard et l'a chargé de l'arrêter. J'ai refusé de le faire, mais en lui donnant, il m'a sérieusement demandé d'arrêter McClung; je lui ai répondu que je ne le pouvais pas, mais que si j'apprenais où était sa femme je le lui laisserai savoir. J'ai vu Fackler et McClung ensemble, le lendemain, au coin de la rue Canal et Royale. Après que Fackler eut été tué, j'ai envoyé un agent arrêter McClung.

Après cette déposition le magistrat a refusé d'admettre la question posée par l'avocat de district.

L'avocat de district a dit qu'il ne pouvait pas prouver tout ce qu'il voulait par le témoin; qu'il essayait d'établir que McClung avait enlevé la femme de Fackler et qu'il était de son intérêt que Fackler fût tué.

Le magistrat a répété, que le témoignage ne pouvait pas être livré au jury.

Après la décision, le juri a été rappelé, mais le ministère public n'a pas interrogé le témoin, qui, répondant aux questions des avocats de la défense, a continué:

J'ai vu Fackler et McClung ensemble. Fackler travaillait chez McClung.

Mme Kronauer—Je demeurais, au mois de septembre dernier, au No 50 de la rue Conti.

Je connais McClung depuis quatre ans. Je l'ai vu chez moi avant le meurtre; il m'a demandé une chambre pour une dame qu'il m'a dit avoir amenée avec lui, de la campagne. Je demeure maintenant dans la rue de la Douane. McClung est venu chez moi, vers la semaine dernière; il m'a demandé de ne pas dire que la dame était une dame mariée; c'était la veille du jour où elle devait paraître en cour comme témoin. M. McClung ne m'a jamais dit que c'était Mme Fackler.

Jacob Houser—Je demeure au No 22 du Passage de la Bourse.

J'étais chez moi lors des détonations; j'en suis sorti, j'ai vu Ricuifi qui marchait, un fusil sur l'épaule. Le juge Sambola l'a arrêté.

A onze heures, la cour s'est ajournée à ce matin, dix heures et demie.

Paragraphes.—Hier, dans notre compte-rendu de l'affaire Joseph R. Ricuifi et Léonidas T M. McClung, nous avons dit que le juge Roman avait condamné M. Geo. Fruh à 24 heures de prison parce qu'il avait une opinion fixée, mais nous avons oublié d'ajouter que M. Fruh a été incarcéré pour avoir déclaré qu'il avait une opinion basée sur la rumeur publique, et qu'il ne la changerait pas même après avoir entendu les dépositions des témoins, sous serment. Le magistrat a clairement expliqué la différence qui existe entre le compte-rendu d'un journal et la déposition d'un témoin assermenté; M. Fruh, malgré les explications, a persisté à dire qu'il avait une opinion fixée: c'est alors seulement qu'il a été puni pour manque de respect à la cour.

—Wm Thompson, en passant au coin des rues Décatur et Canal, est tombé sur le trottoir et s'est grièvement blessé à la tête. On l'a transporté à l'hôpital.

—Thomas J. Buckley et Wm Guidi se sont battus au marché Trémé; Buckley a tiré un pistolet de sa poche, mais il ne s'en est pas servi. L'affaire a été arrêtée.

—John Casey, accusé d'avoir assailli Mlle Marie E. Burns, à main armée, a été arrêté, à l'encoignure des rues Liberté et Félicité.

—Une assemblée de l'Union des tonneliers a eu lieu, hier soir, à la salle du Globe, coin St-Claude et St-Pierre. La séance a été secrète, et nous n'avons pu obtenir de renseignement quelconque au sujet du but et sur le résultat du meeting.

—Le "Cotton Yard Men's Benevolent Association" donne son troisième bal paré et masqué — calicot — le samedi, 6 janvier, au Washington Hall. Le prix du billet est d'un dollar. Le comité des préparatifs se compose de MM. W. H. Merrick, chairman, Jas. Mahoney, D. O. C. Brady, James Callahan, Harry B. Whelage, J. Boes, William Rafferty.

—J. D. Cowan, accusé d'avoir enlevé $61 de la poche du Dr E. L. McGehee, sur le bateau à vapeur "City of Baton Rouge", a été traduit, hier, devant M. Lane, commissaire des Etats-Unis. Il a été envoyé à la cour de circuit en attendant le jugement. Henri Rogers, prévenu d'être son complice, a été renvoyé de la plainte.

Conseil Municipal.—Une troisième réunion du Conseil, cette semaine, a eu lieu hier soir.

Le comité des Quais et des Rues soumet un rapport favorisant la pétition de M. Joseph A. Walker, président du chemin de fer "New Orleans City," demandant l'autorisation de prolonger sa voie rue Prytanée. Annexée au rapport, est une communication de l'avocat de la ville, déclarant qu'il ne peut y avoir d'objection à la concession sollicitée, et que l'adjudication de ces franchises appartient au Conseil, et ne doit se faire que pour une considération de quelque valeur.

Le projet d'ordonnance pourvoyant à la réorganisation du Corps de Police, est mis en question.

L'auteur du projet, le Comité de Police, annonce par l'organe de son rapporteur, M. Miller, que dans la rédaction de l'ordonnance le budget n'a jamais été perdu de vue.

M. Booth n'est pas hostile à l'ordonnance, mais il croit judicieux de limiter le nombre des agents de police afin de ne pas laisser les dépenses s'accroître *ad infinitum*, et créer ainsi un déplorable état de choses auquel il serait difficile de porter remède.

Un amendement proposé à l'ordonnance par M. McGeehan, relatif à la création d'un service de police spécial, est rejeté.

Mise aux voix, l'ordonnance est adoptée. MM. Booth, Lagan et Ryan lui refusent leurs votes et donnent des explications touchant leur façon de voir à ce sujet.

La discussion du Budget est reprise, ainsi qu'il en avait été convenu la veille.

M. Thoman dit que les Assesseurs d'Etat lui ont donné l'assurance que l'assessement de 1883 serait plus fort que celui de l'année précédente; il propose donc que dans le budget le chiffre de l'assessement soit fixé à $117,122,167.

M. Benners a puisé ses renseignements à une source d'une authenticité irréfutable, et il affirme que le prochain assessement s'élèvera à $120,000,000. A l'appui de son affirmation, il cite l'augmentation progressive de l'assessement depuis l'année 1879 comme suit: 1879, $91,000,000; 1880, $97,000,000; 1881, $103,000,000; 1882, $117,000,000.

M. Lagan s'indigne de la façon dont se poursuivent les travaux du Conseil. Jusqu'ici, dit-il, il n'a été pourvu qu'aux salaires des employés de la municipalité; aucune sollicitude n'a encore été montrée à l'égard des contribuables et de nos commettants dont nous défendons les intérêts.

Pour M. Booth, il y aurait peu à gagner à l'augmentation de l'assessement, comme semblent le croire plusieurs de ses collègues.

Sur motion de M. Booth, le revenu des licences est évalué à $250,000, et non à $300,000, comme l'avait fixé le comité du budget.

Les chiffres suivants sont ceux de l'ordonnance modifiée:

Taxe de dix mille sur un assessement de $177.122.167 14 pour l'intérêt et le rachat des bonds.....		$1.771.221 67
Taxe de dix mille pour les dépenses sur un assessement de $177,122,167.....	1.771.221 67	
Licences.....	250,000 00	
Marchés.....	195,000 00	
Billets à ravoir.....	12,500 00	
Intérêt et frais de poche.....	27,500 00	
Pénalités et émolumentes.....	20,000 00	
Location de terres.....	4,000,00	
Droits de licences et privilèges.....	3 000 00	
Produit de la vente de numéros aux étrangers.....	1,400 00	
Maison de Refuge des Garçons.....	250 00	
Cimetières.....	750 00	
Epaves.....	500 00	
	$1,696,804 51	
Moins 25 0/0, réserve.....	421,585 87	
	$1,264,717 64	
A ajouter pour les Quais et les Abattoirs en vertu de contrats.....	40,757 55	
	$1,305,475 19	

L'ordonnance relative à l'évaluation des dépenses de la ville en 1883, est prise en considération.

M. Burthe propose de supprimer du budget la somme de $17,600 à affecter à l'éclairage à l'huile de la banlieue de la ville; mais il n'hésite pas à retirer sa proposition pour faire les objections qu'elle a soulevées.

M. Lagan demande si la validité du contrat pour l'éclairage à l'huile du sixième district n'est pas contestable. C'est, croit-il, un monopole à abolire.

M. Kaiser se range à l'avis de M. Lagan; MM. Mihalitz et Thoman, à l'avis contraire. Il serait plus sage, disent ces derniers, de pourvoir à l'éclairage dans le budget et de contester la validité du contrat en temps opportun.

Nonobstant, la somme allouée pour l'éclairage à l'huile du sixième district, est supprimée du budget.

L'assemblée revient sur ce qu'elle a décrété, et alloue $11,715 pour le même objet.

M Michaelis ne voudrait pas qu'on le crut en faveur de la réputation d'une compagnie quelconque; il est désireux de voir les Tribunaux statuer sur la validité du contrat dont il a été fait mention.

Les dépenses du Département du Trésorier sont réduites de $15,000 à $12,500; celles du Bureau du Voyer, à $11,000 à $10,000; celles de la Bibliothèque, de $5,000 à $4,620; celles du Shérif Criminel pour l'entretien des prisonniers, de $17,930 à $15,000; celles de la Prison de Paroisse, de $10,000 à $5,300.

Une motion est faite de réduire à $5,000 l'allocation en faveur du Bureau de Santé; mais M. Booth combat l'adoption d'une semblable mesure, et prend la défense du Bureau qui, semble croire certain de ses collègues, n'est pas d'une très grande utilité.

Heureuse la nation qui n'a pas d'histoire! heureux le Bureau de Santé qui ne fait pas parler de lui! dit M Booth, en félicitant ce Bureau dont il fait partie, et dont les travaux n'ont pas été sans fruit depuis son entrée en fonctions. Jamais la municipalité n'aura fait un placement d'argent plus judicieux qu'en la circonstance actuelle, si le dicton est vrai: *Health is wealth.*

L'assemblée refuse de réduire à $5500, mais réduit à $6000 l'allocation.

M. Butler propose d'allouer à l'Association Sanitaire Auxiliaire les 4000 retirées au Bureau de Santé. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, la proposition est repoussée.

Sans autres modifications, le budget est adopté en dernière lecture, et la séance est levée à minuit.

Malles et valises, à l'ETOILE ROUGE.

Le ministre de la guerre, en France, va déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi organisant les volontaires de l'armée territoriale.

Il n'est d'ordinaire en compagnies les jeunes gens de 17 à 20 ans et les hommes au delà de 40 ans, en corps volontaires. On prendrait, on le voit, les adultes avant qu'ils ne soient soumis aux obligations de la loi militaire et les hommes mûrs, dans l'armée territoriale, c'est-à-dire ayant satisfait à toutes les obligations militaires et étant encore valides.

Voir les beaux lots gagnants au magasin de musique de L. Grunewald. Un piano, un orgue et une boîte à musique seront donnés gratuitement. Faites achat d'un dollar de musique en feuille et vous recevrez un billet de la loterie. Le tirage aura lieu le 1er janvier 1883. Les personnes domiciliées dans les campagnes ne doivent pas tarder à transmettre leurs commandes.

SIMMONS LIVER REGULATOR — Pour prévenir —LA— Fièvre Jaunir

Prenez le "Simmons Liver Regulator" Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Gis., qui en ont fait usage pendant la terrible épidémie de 1876.

MM. H. J. Zellin & Co
Messieurs—Nous soussignés, mécaniciens au Georgia Central Railroad, pénétrés de reconnaissance par la bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Gis. pendant l'été et l'automne de 1876, désirons établir les faits suivants: Pendant l'épidémie dont il s'agit nous avons fait usage du médicament connu sous le "Simmons Liver Regulator", pour nous préserver de la malaria qui se répand en ville. Le peuple, a t-il dit, médoit, cesser de tuer quand il ne sera ramené de toutes les hautes positions. Qu'il ouvre des magasins, des banques; il faut que les banquiers et les capitalistes se soient réduits à travailler dans les champs.

Son discours a été couvert d'applaudissements.

Explosion de deux journaux.

Cincinnati, 29—Il va y avoir fusion entre le Commercial et la Gazette. Le nouveau journal portera le titre de "Commercial Gazette". Il paraîtra aussi tôt que le matériel nécessaire sera prêt. MM Richardson Smith de la Gazette et Murat Halstead du Commercial restent à la tête de la direction de la nouvelle feuille. Ces malheureux plumes des deux anciens journaux sont attachées à la rédaction. Le journal sera républicain.

Les faillites de la semaine.

New York, 29—Les faillites des sept derniers jours, d'après le rapport de l'agence Dunn s'élèvent à 193 contre 197 la semaine dernière. Il y en a 20 dans les Etats de l'Est, 62 dans ceux de l'Ouest, 46 dans ceux du Sud, 28 dans ceux du Centre, 14 dans les Etats du Pacifique et les Territoires, 13 dans le Canada et 9 dans la ville de New York.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'état de M. Gambetta.

Paris, 29 décembre—Les médecins de M. Gambetta paraissent que sa maladie sera longue. La nuit a été bonne, sauf un peu d'agitation.

Nouvelles de M. Gambetta.

Paris, 29 déc, 4 heures p. m.—L'état de M. Gambetta ne s'est pas amélioré; ses médecins ont une consultation ce soir.

Le Budget au Sénat.

Paris, 29 déc—Le Sénat a adopté aujourd'hui le budget tel qu'il avait été voté par la Chambre. Les deux Chambres ont été prorogées aujourd'hui.

Importation de dynamite.

Paris, 29—La Gazette de Lausanne dit. Le ministre de France en Suisse informe au gouvernement qu'une grande quantité de dynamite a été expédiée de Suisse en France.

Dans le département du Rhône on a arrêté plus